RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNE
DE
SCHIRRHEIN
67240

SCHIRRHEIN, LE **05.11.2026**

☎ 03 88 63 22 59
E-mail : mairie@schirrhein.fr

**ARRETE MUNICIPAL**

**portant réglementation temporaire de circulation rue des Ecoles, du 16 au 25 novembre 2026**

Le Maire de la Commune de SCHIRRHEIN

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2212-1, L2212-2, L2213-1 et suivants, L2541-1, L2542-1

- Vu le Code Routier, notamment l'article R 225,

- Considérant l'incidence de la pose de décors dans le cadre des illuminations de Noël, du 16 au 25 novembre 2026,

- Vu la demande de l'association Hàrzknübbe et du service technique de la commune,

**ARRETE**

Article 1 : La circulation et le stationnement des véhicules dans la rue des Ecoles sera interdite entre le 16 et 25 novembre 2026.

Article 2 : La commune installera les dispositifs de signalisation conformément à la réglementation en vigueur.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Bischwiller,
- l'association
- L'affichage.

Le Maire,

MAIRIE DE SCHIRRHEIN (Bas-Rhin)

Patrick SCHOTT